

Conditions générales de location d'un gîte

1. Dispositions générales

Le locataire ne pourra en aucune circonstance prévaloir d'un quelconque droit de maintien dans les lieux à l'expiration de la période initialement prévue sur le présent contrat.

Utilisation des lieux

2. Le locataire jouira de la location du gîte d'une manière paisible et en fera bon usage, conformément à la destination des lieux. A son départ, le locataire s'engage à rendre le meublé aussi propre qu'il l'aura trouvé à son arrivée. Le propriétaire fournira le logement conforme à la description qu'il en a faite et le maintiendra en état de servir.

3. Dépôt de garantie ou caution

Le montant du dépôt de garantie sera au maximum équivalent à celui de la location, sans pouvoir excéder un mois. Pour le gîte "Entre 2 lous", il est fixé à 300 euros et sera rendu un mois après le départ du locataire. En cas de perte ou de dégradation des éléments du gîte et des équipements mis à sa disposition occasionnée par le locataire, le montant du dépôt sera minoré de coût de remise en état ou des frais de remplacement (y compris la vaisselle). Si le cautionnement est insuffisant, le locataire s'engage à parfaire la somme après l'inventaire de sortie.

4. Nombre d'occupants

Le nombre des occupants pour ce gîte est fixé à 5 (5ème d'appoint). Au cas où ce nombre serait dépassé, le loueur et le locataire s'entendront à l'amiable compte tenu des charges supplémentaires imposées par la modification de l'occupation.

5. Animaux

Toute présence d'animaux entraînera la rupture immédiate du présent contrat.

6. Etat des lieux et inventaire

L'état des lieux et inventaire du mobilier et des divers équipements seront faits contradictoirement au début (à savoir le Dimanche à 16h) et à la fin du séjour (le dimanche à 10h) par le propriétaire et le locataire et porteront la signature des deux parties.

7. Paiement

La réservation deviendra définitive dès lors que le locataire aura retourné un exemplaire du présent contrat accompagné du montant des arrhes (30% du séjour total) avant la date indiquée sur le contrat.

Le solde de la location sera versé le jour d'arrivée au gîte. Si le locataire retarde son arrivée, il doit en aviser au préalable le propriétaire et lui faire parvenir le solde du loyer pour la date du début de location initialement prévue ; dans ces conditions il ne sera pas fait application de l'article IX alinéa b.

8. Interruption de séjour

En cas d'interruption anticipée du séjour du locataire et si la responsabilité du propriétaire n'est pas mise en cause, il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis le dépôt de garantie dans les conditions indiquées ci dessus (cf 3)

9. Conditions d'annulation

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée :

a. Avant l'entrée en jouissance:

En règle générale, les arrhes restent acquises au propriétaire ; toutefois elles seront restituées, déduction faite d'une indemnité de 25% pour les frais de dossier et démarches diverses, quand le gîte aura pu être reloué pour la même période et au même prix.

b. Si le locataire ne s'est pas présenté le jour mentionné sur le contrat :

Passé un délai de 24h et sans avis notifié au propriétaire:

-le présent contrat est considéré comme résilié

-les arrhes restent acquises au propriétaire

-le propriétaire peut disposer du gîte

c. En cas d'annulation de la location par le propriétaire :
il remboursera le double du montant des arrhes reçues

10. Assurances

Le locataire est tenu d'assurer le local qui lui est confié ou loué. Il doit donc vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature (location de vacances) et en fournir une attestation au propriétaire. Le propriétaire a assuré "l'entre 2 lous" depuis le 13.03.09 en gîte auprès de son assureur.

General Conditions

For a reservation you have to pay an 20% of the total amount on Paypal and send me the contract after having received my two contracts (one for you) and the insurance paper (called personal liability)

I remind you : you have to pay the balance at your arrival and also a deposit of £345.

Not pets allowed because of our cats .

Arrivals are from 4 O'clock and the departure must be before 10am.

The gite is to left in the same condition as found otherwise a cleaning fee of 80 € will be charged , (this will be taken from the deposit already paid of 300€).

The number of the occupants is fixed at 5 (the last one a child of less than 6 years old). If you don't respect this, the owner will take his own measures.

Every cancelation has to be done by mail and generally the owner will keep the deposit except (deducting 25% indemnities) if he has found another client.

If a failure to show without informing the owner, he could keep the amount and use the gite as he will.

In case of cancelation from the owner, double the amount has to be paid to the client.

The owner has insurance for his activity since the 13.03.2009

Quick Inventory

dishes,wineglasses,glasses,soup plates,plates,coffee cups,bowls,cutlery,bread knife,bottle opener,meat knife,peeler,saucepan,oven plate,bread board,timer,caketin
dish washer,oven,fridge/freezer,microwave,electric tin opener,washing machine,hair dryer,vacuum cleaner,coffee machine,kettle,toaster,ashtray,vase,broom,iron and ironing board
one double bed of 140cm,two singles of 90 cm,one single for a child of less 6 year old,sofa bed
kitchen drawers,bed cover,pillows,parasol

See yo soon in our gite "l'Entre 2 lous"